

Cinq sous le numéro

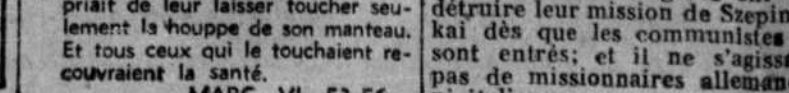
Choses d'Ukraine

Téléphone : *BEloir 3361

DEVOIR

N° 430 est, rue Notre-Dame à
Montréal, compagnie à responsabilité
limitée, propriétaire, Directeur-gérant, Gérard

la Canadian Press, de l'Audit Bureau
of Daily Newspaper Association. La
compagnie à faire l'emploi pour réimpressions
à la Canadian Press, à l'Associated
Press et au World-News International.
Le "Devoir" publie, sous toutes les
formes, des nouvelles et des articles de
fond. Les "Devoirs" sont également
publiés.



1940



LESAGE
SAINT-THÉRÈSE P.Q.

LE DEVOIR

MONTREAL, VENDREDI 13 AOUT 1948



Caravignote

Les terrains de jeux

Le cas des congédiements

Entrevue des représentants du Comité de Rosemont avec le président du Comité exécutif — Y a-t-il eu bris de contrat? Déclarations de M. J.-O. Asselin et de M. l'abbé E. Lemyre — Le comité spécial

Hier, M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif, a reçu une délégation venue protester contre le renvoi de près de 300 aides-moniteurs et monitrices sur les 100 terrains de jeux de la métropole.

M. l'abbé Emile Lemyre, de la paroisse Saint-François-Solano, dirigeait la délégation qui a remis à M. Asselin, copie d'une résolution signée au nom du "Comité de Rosemont" pour le développement des terrains de jeux, par MM. Uldéric Lafrance, président, A. Bigauette et François Ruest. Les conseillers municipaux Adélme Farley et J.-G. Ratelle assistaient aussi à l'entrevue.

M. Asselin a déclaré que l'administration municipale n'a jamais songé à fermer les terrains de jeux dès lundi, comme on l'avait prétendu. Tout au contraire, a-t-il dit, nous ferons en sorte de les maintenir ouverts aussi longtemps que possible après la rentrée des classes et de fournir aux enfants la même surveillance qu'au cours de l'été.

M. Asselin a ajouté que l'administration ne peut être accusée de négliger les terrains de jeux, puisque le budget de ce département est passé de \$80,000 en 1940 à \$742,000, dont \$300,000 pour dépenses capitales, au lieu de \$100,000.

M. l'abbé Lemyre persiste à soutenir "qu'il existe réellement un engagement entre la Ville et les aides-moniteurs qui viennent d'être remerciés de leurs services".

M. Lemyre invoque à son appui une lettre circulaire provenant de la division des jeux et des sports et envoyée au début de juin à tous ces aides et spécialistes. "Position officielle" offerte pour la saison de 1948 (28 juin au 4 septembre). Fonction... Terrain..."

M. Lemyre ajoute qu'un post-scriptum mentionnait: "Veuillez apporter cette lettre pour signer votre engagement". Cette lettre portait la signature du moniteur en chef.

De plus, ajoute M. l'abbé Lemyre, les aides-moniteurs sont venus à présenter une déclaration assemblée aux fins de prouver la signature de l'engagement.

Toutefois, le texte de cette lettre est entre les seules mains du moniteur en chef, dit encore M. Lemyre; nous en avons remis une copie à M. Asselin qui a dit ignorer l'existence d'une telle entente et il a promis "en gentillesse" de passer plus tard ses recherches.

Déclaration du comité

Le Comité spécial formé, lors de l'assemblée des représentants de neuf paroisses de Rosemont, désire faire les mises au point suivantes en marge du congédiement des 300 moniteurs et monitrices.

1. — Le Comité spécial, après avoir pris connaissance de la déclaration de M. le président du Comité exécutif et des commentaires des journaux, il convient de dire:

1. — Que M. le président du Comité exécutif a daigné recevoir le Comité après avoir reçu les journaux et fait sa déclaration. C'était son droit.

2. — Il est faux que M. Asselin ait produit devant le Comité des formules d'engagements des moniteurs ainsi que les copies officielles d'engagements.

3. — M. le président Asselin n'a pas produit devant la délégation la lettre des Services des travaux publics ainsi que tous les renseignements concernant cette lettre. Nous nous demandons vraiment où ce journal du matin a pu prendre ces renseignements qui suivent la déclaration de M. Asselin.

4. — Ce qui est vrai: La délégation a été reçue par M. le président et lui a soumis une requête des contribuables de neuf paroisses demandant pourquoi on congédiait 300 employés à 24 heures d'avis, après leur avoir envoyé une lettre (que nous avons soumise à M. Asselin) et dans laquelle on demandait aux moniteurs et monitrices de venir signer un engagement pour travailler sur les terrains de jeux, entre le 28 juin et le 4 de septembre.

5. — M. Asselin, qui la veille d'après sa propre réponse M. l'évêché Farley ignorait tout de ce congédiement, a déclaré aux délégués qu'il ne croyait pas que les congédiés seraient réengagés. Voici donc les faits tels que vécus par la délégation. Cependant, nous devons ajouter que M. Asselin a promis d'étudier le tout sérieusement et d'accorder à nos enfants la sécurité qu'ils sont en droit d'attendre de la ville.

6. — On nous apprend, que lors d'une réunion du Comité exécutif il paraîtrait que l'affaire a été classée. Nous félicitons le Comité exécutif de savoir expédier les choses si promptement.

7. — En réponse, nous n'acceptons pas comme pères de famille, soucieux du bien-être de nos enfants, que l'on jure aussi facilement avec les employés de la ville.

8. — Ce soir, au sous-sol de l'église Saint-François Solano, 3730 rue Dandurand, une assemblée de tous les présidents des Loirs de Montréal, aura lieu pour continuer le travail commencé et se renseigner encore davantage sur cette question que nous considérons comme très importante, pour la vie de nos terrains de jeux.

9. — M. Damien Jasmin, président des Loirs de Montréal, ainsi que M. René Bélisle, moniteur en chef des terrains de jeux, ont été invités à cette assemblée.

Pour le Comité,
Uldéric Lafrance, président.

Création d'un nouveau diocèse en Alberta

Le diocèse de St-Paul — S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, P.D., en est nommé titulaire — Un ardent défenseur des droits des Canadiens français — Notes biographiques de S. Exc. Mgr Caza

Son Excellence Mgr Ildebrando Antonutti, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, a annoncé la création d'un nouveau diocèse en Alberta. C'est celui de St-Paul, une subdivision de l'archidiocèse d'Edmonton. A la tête de ce diocèse a été nommé S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, P.D., curé de Prud'homme, diocèse de Saskatoon, en Saskatchewan.

Mgr Baudoux est un grand apôtre du catholicisme et de la langue française dans la province de l'Ouest. Il a été l'un des principaux artisans de la Radio-Ouest française. Dirigeant du Comité de la survie française en Amérique et de l'Association catholique canadienne-française de la Saskatchewan.

La question scolaire dans les provinces de l'Ouest tenait au cœur de Mgr Baudoux et c'est pourquoi, à plusieurs reprises, on a vu cet homme réclamer un règlement de cette épineuse question.

Né en Belgique, Mgr Baudoux a été ordonné prêtre le 17 juillet 1929. Cet ardent défenseur des droits des Canadiens français dirigera un diocèse de 36,000 âmes catholiques dont environ 25,000 canadiennes-françaises. A la suite de cette division, l'archidiocèse d'Edmonton comptera quelque 60,000 fidèles.

S. Exc. MGR CABA

L'on annonçait aussi, hier, la nomination de M. le chanoine Percival Caza, supérieur du séminaire de Sainte-Thérèse, au poste d'évêque auxiliaire de S. Exc. Mgr Langlois, de Valleyfield. Mgr Caza sera évêque titulaire d'Albule.

Ce nouvel élu est le fils de M. John Caza et d'Henriette Leahy. Né à St-Anicet de Huntingdon, le 13 août 1896, il termina ses études classiques au séminaire de Sainte-Thérèse pour passer ensuite au Grand séminaire de Montréal, où il fit ses études théologiques. Il fut nommé prêtre le 29 juin 1922.

Professeur au séminaire de Sainte-Thérèse, il fut nommé supérieur en août 1945. Le 9 novembre 1947, il devenait chanoine honoraire de la Basilique de Montréal.

Mgr Caza est docteur en philosophie du collège Angelico de Rome.

Augmentation probable du prix de la viande

Le marché du bœuf est de nouveau ouvert aux importateurs américains

Ottawa, 13. (C.P.) — Le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, a annoncé, aujourd'hui, que l'embargo sur les exportations de viande de bœuf à destination des Etats-Unis serait supprimé et que la mesure entrerait en vigueur à partir de lundi prochain. Cette mesure s'applique également à la viande de bœuf et de veau en conserve ainsi qu'aux bouillons au jus de viande ou autres produits alimentaires contenant de la viande de bœuf ou de veau.

Ceci signifie la réouverture du marché aux bestiaux pour les producteurs canadiens. Ceci veut dire aussi que les prix de la viande peuvent très bien augmenter au Canada de 20 à 30 p.c. Cet embargo avait été imposé en septembre 1942 afin de maintenir le ravitaillement des Canadiens à un niveau élevé et afin d'aider au respect du contrôle des prix. Si cet embargo n'avait pas existé le bœuf canadien serait maintenant au prix du bœuf américain.

Suivant les accords de Genève, les Canadiens pourront exporter 400,000 têtes de bœuf par an. Les autorités ont fait remarquer que les exportations de bœuf canadien à destination de la Grande-Bretagne, en 1941, se montaient à 600,000 têtes de bœuf. Selon les réglementations américaines les animaux d'importation doivent être accompagnés d'un certificat de vétérinaire. Ils doivent en outre avoir passé un examen, dans les trente derniers jours, précédant leur voyage, en ce qui concerne la tuberculose.

Ce potentiel de 42 ans, l'un des hommes les plus riches de la terre, a qualifié d'"absurdes" hier soir à Londres, les accusations qui ont été portées contre lui, à savoir qu'il se serait approprié une somme de \$10,000,000 du trésor de l'Etat de Baroda.

A Baroda, on rapporte cependant que le maharajah est attendu au cours de la fin de semaine, pour répondre aux accusations portées contre lui.

Au repos à sa résidence d'Headley, Surrey, en Angleterre, après un voyage aux Etats-Unis, le potentat a laissé entendre qu'il n'était pas vexé des demandes d'abdication. "Pourquoi le serait-il, a demandé son secrétaire, Chotalal Bhatt. "Ces accusations et ces insinuations ne sont pas nouvelles pour nous. Elles sont répétées régulièrement. C'est ce qui arrive aux Indes".

secondée par Mlle Edith Baker, de Montréal.

Les délégués ont aussi approuvé une motion demandant que l'on invite les instituteurs de Terre-Neuve à faire partie de leur fédération. La résolution à cet effet a été présentée par M. C. J. J. Oates, de Vancouver, nouveau président élu de la fédération des instituteurs canadiens, et secondé par M. G. E. Tingley, d'Halifax.

Abonnements de vacances

Ne soyez pas pris au dépourvu. En vacances, vous serez bien aise de lire chaque jour votre quotidien préféré.

Faites-nous parvenir votre abonnement sans retard.

	Canada	Etats-Unis
1 semaine	0.20	0.25
1 mois	0.65	0.75
3 mois	1.65	2.25

Nous acceptons les abonnements par téléphone: BE. 3361

LE DEVOIR

B. P. 500, (Place d'Armes)

LES JOURNEES MARIALES

La tradition et l'Assomption de Marie

Deuxième journée — Les quatre premiers siècles — Le sens de l'Assomption dans la liturgie

Les théologiens qui se sont réunis à la demande de Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal pour "faire un effort commun de recherche doctrinale sur la glorification corporelle de Marie dès la fin de sa vie terrestre", se sont retrouvés dans la salle H-404 de l'université de Montréal pour entendre le R. P. Fulbert Cayré, A.A., professeur à l'Institut catholique de Paris, directeur de la revue *"l'Année théologique"* présenter un travail sur "l'Assomption aux quatre premiers siècles: état embryonnaire de la doctrine" et M. l'abbé Emmanuel Bourque, d.a.c., professeur d'archéologie chrétienne et de liturgie historique à l'université Laval de Québec parler du "sens de l'Assomption dans la liturgie".

Ces études sur l'Assomption de Marie se poursuivront jusqu'à dimanche, fête de la Glorieuse Assomption de Marie. Ce jour-là, plusieurs cérémonies religieuses se dérouleront à l'église Notre-Dame.

On trouvera en page 10 du *Devoir* un compte rendu des travaux présentés hier après-midi.

Le R. P. Cayré

Le R. P. Cayré a d'abord exposé les principaux traits de son étude pour ensuite en fournir les détails.

Nous voulons, dit-il, préciser l'état de la doctrine de l'Assomption aux premiers siècles chrétiens.

Nous supposons admis la définition de ce mystère: glorification corporelle anticipée qui s'ajoute à la glorification spirituelle en Marie.

C'est par la voie doctrinale que nous cherchons le fait dogmatique de base qui s'impose en un tel sujet.

La doctrine est aux origines dans un état embryonnaire: on peut la comparer au germe en voie d'évolution.

Notre étude se développe en 3 étapes: nous aurons d'abord à explorer:

1. La connaissance du germe qui est en posé dans l'Ecriture, et surtout II, le silence des trois premiers siècles sur l'Assomption, et III, la présentation des premiers témoignages de la tradition au IVe siècle.

2. Le germe est cherché: 1. par certains déjà en tête de l'Ecriture, dans le Protévangile (Gen. III, 15-16); on le trouvera plutôt: 2. dans les versets consacrés à la mission de Marie comme

Mère de Dieu par saint Luc (Luc, I, 28-43); 3. dans les textes où saint Paul parle des effets de la rédemption (Rom. VIII, etc.); 4. et surtout dans l'Apocalypse, au chapitre XII, qui décrit les combats et les gloires d'une Femme qui est à la fois Marie et l'Eglise.

II. Le silence des trois premiers siècles sur l'Assomption est un fait indiscutable. Il s'explique soit par les méthodes historiques des premiers siècles, soit par le rôle effacé de Marie dans l'Eglise, soit par l'état général de la doctrine à cette époque. Cependant les gardiens de la foi préparent les futures floraisons.

III. Les premiers témoignages directs sont du IVe siècle et certains ne touchent que de loin le mystère en question. Les défenseurs de la virginité de Marie posent le principe de son incorruption totale. D'autre part, pour montrer que cette virginité fut féconde, saint Augustin associe Marie à l'Eglise.

Les Pères parlent généralement sans réserve de la mort de Marie. Cependant, saint Epiphane, un palestinien qui connaît bien Jérusalem, met la chose en doute vers 375.

Le premier, le même saint Epiphane, à l'intuition, surnaturelle, semble-t-il, que c'est de Marie que parle l'Apocalypse au chapitre XII et qu'elle est la Femme glorifiée, victorieuse du Dragon.

Son compatriote et contemporain, le prêtre Timothée, déclare que la jouissance de la immortalité.

Le titre de *Theotokos*, Mère de Dieu, qui se propage dès la fin du IVe siècle, pose le principe des droits les plus étendus de Marie et la vie chrétienne en tirera les conséquences jusqu'à l'Assomption, tandis que des légendes pieuses se créèrent sur ce thème, au siècle suivant.

Conclusion. La doctrine de l'Assomption ne provient pas de légendes apocryphes, mais des meilleures sources, Ecriture et tradition.

Le sens de l'Assomption

La deuxième étude présentée au cours de la soirée est un travail de M. l'abbé E. Bourque. Il a parlé du sens de l'Assomption dans la liturgie.

Parmi les nombreuses voix de la Tradition, celle de la liturgie s'élève avec une force singulière en faveur de l'Assomption de la sainte Vierge.

Si la période archaïque de l'évolution éortologique n'a pas connu de fête mariale, c'est pour la raison obvie que le cycle liturgique était demeuré à l'état embryonnaire. Dès que le calendrier liturgique est formellement constitué, on voit apparaître en Orient comme en Occident la célébration culturelle de Marie. Et ici une place d'honneur revient à la France. Alors que partout ailleurs cette fête mariale avait pour objet général la maternité divine, en Gaule, on s'arrêta à exalter, le 18 janvier, la glorieuse prérogative de l'Assomption corporelle de Marie.

Dans la troisième période de l'évolution éortologique, l'Orient ouvrit la marche, fixant au 15 août la célébration de l'Assomption corporelle de la sainte Vierge. Et ici une mention spéciale est due aux Eglises d'Egypte et d'Abysinie, qui prirent position sans aucune hésitation. Rome suivit de près, mais avec sa circonspection habituelle en matière de foi: elle voulut bien faire l'Assomption spirituelle de Marie, mais elle n'entendait point se prononcer sur l'opinion pieuse de l'Assomption corporelle.

Comme, en Occident, rien ne résista longtemps au sentiment hostile de Rome, les beaux et antiques formulaires de Gaule et d'Espagne en faveur de l'Assomption corporelle furent eux-mêmes ensevelis dans le tombeau de leur mère, la liturgie gallicane et la liturgie mozarabe. Il faut attendre le gracieux de Pie V incorporant à l'Office divin latin les leçons de saint Jean Damascène pour voir se dessiner le tournant définitif: désormais la liturgie romaine témoigne impérieusement en faveur de l'Assomption corporelle.

Même s'il n'est pas recueillie dans le temps et dans l'espace — autrement nous aurions déjà depuis longtemps, selon toute vraisemblance, une définition de l'Eglise — le témoignage de la liturgie nous semble encore fort appréciable. Que l'on compare par exemple avec l'Immaculée-Conception, qui n'a pas été célébrée d'une manière générale en Occident avant le XIIIe siècle. L'Assomption corporelle de Marie, au contraire, possède sa fête liturgique en Gaule dès la première moitié du VIe siècle, et en Orient dès le début du VIIe siècle. Tel est le point de vue de l'historien.

La conférence de Danube a exclu aujourd'hui la Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis du bureau de contrôle de la navigation future sur le Danube.

Le comité général de la conférence des puissances a voté par un vote de 7 à 3, l'article 5 du projet russe de convention qui limite la participation à la future commission du Danube, à chaque membre de l'Union Soviétique, et à la Hongrie, la Yougoslavie, la Bulgarie, l'Ukraine et la Tchécoslovaquie.

L'Australie pourra faire partie de la commission lorsque le traité de paix sera signé.

Le comité a aussi rejeté par le même vote, un amendement américain qui permettrait la participation immédiate des puissances occidentales et de l'Australie, à la commission. L'amendement prévoyait aussi l'entrée de l'Allemagne dans la commission, après la signature du traité de paix, ou même avant, si l'on était d'accord.

La Grande-Bretagne a retiré un amendement rédigé dans le même sens, et la conférence a refusé un amendement français, aussi dans le même sens.

Après cette défaite de l'Ouest, aujourd'hui, les observateurs ne croient pas que la Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis signeront la convention, lorsqu'elle aura été complétée.

André-Y. Vyshinsky, délégué soviétique, et Ana Pauker, délégué roumain, assistaient pas à la séance d'aujourd'hui. M. Ana Pauker est retournée à Bucarest, hier soir.

PROJETS DE M. KING

La conférence impériale et l'Assemblée générale des Nations Unies

Ottawa, 13. (C.P.) — Il est rumored que le premier ministre King assistera bientôt à la conférence impériale de Londres et à l'Assemblée générale des Nations Unies à Paris — et qu'il soit accompagné du ministre des Affaires étrangères, M. Louis St-Laurent.

M. King s'embarquera à une date qui n'est pas encore définie, mais qui serait le 16 ou le 17 septembre.

On dit que si ces deux messieurs faisaient ensemble le voyage, ce serait M. St-Laurent qui dirigerait la délégation canadienne à l'O.N.U.; mais si M. King part seul, il pourrait fort bien choisir de diriger lui-même cette délégation. Des sources officielles disent, par ailleurs, que l'on connaîtra d'ici une semaine la composition de cette délégation.

Lorsque le premier ministre ira en Europe, il visitera probablement certaines ambassades et quelques ministères de notre pays à l'étranger.

En attendant, on croit que M. King va prendre un semaine de vacances aux Etats-Unis: soit à Sea Island, Georgie, ou à Seal Harbor, Maine. Pendant son absence, il est vraisemblable de croire que M. St-Laurent agira comme premier ministre.

CHIFLEY IRA AU CONSEIL PRIVE

Canberra, 13. (Reuter) — Le premier ministre Chifley a annoncé aujourd'hui, qu'il en appellerait au conseil privé de Londres de la décision de la Cour suprême d'Australie qui a jugé invalide certaines clauses du projet de loi du gouvernement de nationalisation des banques.

La Cour suprême d'Australie a annoncé sa décision hier. Cette décision, la plus longue dans toute l'histoire légale de l'Australie, avait été portée en Cour suprême par huit banques australiennes, trois banques britanniques, et par les Etats de Victoria, de l'Ouest et du sud de l'Australie.

Départ pour les Indes du maharajah de Baroda

Paris, 13. (A.P.) — Les autorités de la "Trans-World Airlines" ont déclaré aujourd'hui que le maharajah de Baroda avait réservé son passage sur l'avion qui partira pour les Indes ce soir.

Ce potentiel de 42 ans, l'un des hommes les plus riches de la terre, a qualifié d'"absurdes" hier soir à Londres, les accusations qui ont été portées contre lui, à savoir qu'il se serait approprié une somme de \$10,000,000 du trésor de l'Etat de Baroda.

A Baroda, on rapporte cependant que le maharajah est attendu au cours de la fin de semaine, pour répondre aux accusations portées contre lui.

Au repos à sa résidence d'Headley, Surrey, en Angleterre, après un voyage aux Etats-Unis, le potentat a laissé entendre qu'il n'était pas vexé des demandes d'abdication. "Pourquoi le serait-il, a demandé son secrétaire, Chotalal Bhatt. "Ces accusations et ces insinuations ne sont pas nouvelles pour nous. Elles sont répétées régulièrement. C'est ce qui arrive aux Indes".

secondée par Mlle Edith Baker, de Montréal.

Les délégués ont aussi approuvé une motion demandant que l'on invite les instituteurs de Terre-Neuve à faire partie de leur fédération. La résolution à cet effet a été présentée par M. C. J. J. Oates, de Vancouver, nouveau président élu de la fédération des instituteurs canadiens, et secondé par M. G. E. Tingley, d'Halifax.

Les 59 ans de M. Houde

S. H. le maire Camillien Houde a été communié par le major-général D.-C. Bullen-Smith, m.c., secrétaire de la division des fellowship de la "Nuffield Foundation".

Le Dr Letendre doit s'embarquer en fin de semaine sur l'Empress of Canada pour l'Angleterre et il compte rentrer de son voyage vers la fin de novembre.

La nouvelle de son fellowship lui a été communiquée par le major-général D.-C. Bullen-Smith, m.c., secrétaire de la division des fellowship de la "Nuffield Foundation".

Les 59 ans de M. Houde

S. H. le maire Camillien Houde a été communié par le major-général D.-C. Bullen-Smith, m.c., secrétaire de la division des fellowship de la "Nuffield Foundation".

Le cadre romantique du paysage boisé qui entoure l'hôtel, allongé de sentiers tapissés de sapins, exprime une invitation doucement parfumée à ceux qui aiment les beautés de la nature.

L'hôtel chez Maurice ne reçoit qu'une clientèle choisie et chrétienne. Retenez votre chambre en écrivant, télégraphiant ou en téléphonant.

L'HOTEL CHEZ MAURICE

STE-AGATHE-DES-MONTS, Tél. Ste-Agathe, 326

L'Ouest exclu du Danube

Belgrade, 13. (Reuter) — La conférence de Danube a exclu aujourd'hui la Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis du bureau de contrôle de la navigation future sur le Danube.

Le comité général de la conférence des puissances a voté par un vote de 7 à 3, l'article 5 du projet russe de convention qui limite la participation à la future commission du Danube, à chaque membre de l'Union Soviétique, et à la Hongrie, la Yougoslavie, la Bulgarie, l'Ukraine et la Tchécoslovaquie.

L'Australie pourra faire partie de la commission lorsque le traité de paix sera signé.

Le comité a aussi rejeté par le même vote, un amendement américain qui permettrait la participation immédiate des puissances occidentales et de l'Australie, à la commission. L'amendement prévoyait aussi l'entrée de l'Allemagne dans la commission, après la signature du traité de paix, ou même avant, si l'on était d'accord.

La Grande-Bretagne a retiré un amendement rédigé dans le même sens, et la conférence a refusé un amendement français, aussi dans le même sens.

Après cette défaite de l'Ouest, aujourd'hui, les observateurs ne croient pas que la Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis signeront la convention, lorsqu'elle aura été complétée.

André-Y. Vyshinsky, délégué soviétique, et Ana Pauker, délégué roumain, assistaient pas à la séance d'aujourd'hui. M. Ana Pauker est retournée à Bucarest, hier soir.

PROJETS DE M. KING

La conférence impériale et l'Assemblée générale des Nations Unies

Ottawa, 13. (C.P.) — Il est rumored que le premier ministre King assistera bientôt à la conférence impériale de Londres et à l'Assemblée générale des Nations Unies à Paris — et qu'il soit accompagné du ministre des Affaires étrangères, M. Louis St-Laurent.

M. King s'embarquera à une date qui n'est pas encore définie, mais qui serait le 16 ou le 17 septembre.

On dit que si ces deux messieurs faisaient ensemble le voyage, ce serait M. St-Laurent qui dirigerait la délégation canadienne à l'O.N.U.; mais si M. King part seul, il pourrait fort bien choisir de diriger lui-même cette délégation. Des sources officielles disent, par ailleurs, que l'on connaîtra d'ici une semaine la composition de cette délégation.

Lorsque le premier ministre ira en Europe, il visitera probablement certaines ambassades et quelques ministères de notre pays à l'étranger.

En attendant, on croit que M. King va prendre un semaine de vacances aux Etats-Unis: soit à Sea Island, Georgie, ou à Seal Harbor, Maine. Pendant son absence, il est vraisemblable de croire que M. St-Laurent agira comme premier ministre.

BOURSE AU

Dr J.-R.-G. LETENDRE

Québec, 13. (D.N.C.) — Le premier ministre Letendre a obtenu un "fellowship" de voyage de la "Nuffield Foundation", un professeur de Laval, le Dr J.-R.-G. Letendre, qui dirige le département des mines et de la métallurgie de la faculté des sciences de l'université Laval. Cet octroi d'une valeur de 500 livres sterling a été accordé au Dr Letendre par le comité de la fondation pour lui permettre de faire des recherches scientifiques et industrielles dans six pays européens. Un organisme britannique fondé il y a trois ans, la "Nuffield Foundation", offre aux professeurs de métallurgie de l'Empire britannique des fellowship visant au développement de l'étude et de l'exploitation des métaux.

C'est la première fois qu'elle accorde un "fellowship" à un professeur canadien. Le récipiendaire choisit lui-même le pays qu'il désire visiter et trace son itinéraire qui est soumis à l'approbation de la "Nuffield Foundation" et de l'"Institute of Mining and Metallurgy" de Londres. Le Dr Letendre a choisi de visiter des universités, des laboratoires de recherches et des usines métallurgiques en Angleterre, en Norvège, en Suède, en France, en Suisse et en Italie.

Il désire faire une étude particulière de la production de la fonte par les professeurs de métallurgie, parce que cette méthode est encore peu développée en Amérique, pourrait devenir un facteur important dans le développement futur de l'industrie de la province de Québec, dont le sol ne contient pas de charbon.

Le Dr Letendre doit s'embarquer en fin de semaine sur l'Empress of Canada pour l'Angleterre et il compte rentrer de son voyage vers la fin de novembre.

La nouvelle de son fellowship lui a été communiquée par le major-général D.-C. Bullen-Smith, m.c., secrétaire de la division des fellowship de la "Nuffield Foundation".

Les 59 ans de M. Houde

S. H. le maire Camillien Houde a été communié par le major-général D.-C. Bullen-Smith, m.c., secrétaire de la division des fellowship de la "Nuffield Foundation".

Le cadre romantique du paysage boisé qui entoure l'hôtel, allongé de sentiers tapissés de sapins, exprime une invitation doucement parfumée à ceux qui aiment les beautés de la nature.

L'hôtel chez Maurice ne reçoit qu'une clientèle choisie et chrétienne. Retenez votre chambre en écrivant, télégraphiant ou en téléphonant.

L'HOTEL CHEZ MAURICE

STE-AGATHE-DES-MONTS, Tél. Ste-Agathe, 326

Chevaliers de Colomb

Congrès suprême à Houston, Texas

Il aura lieu la semaine prochaine — Présidence de M. le juge John E. Swift, de Boston, Chevalier Suprême de l'Ordre — Délégué de la province de Québec.

Le 66e congrès suprême annuel de l'Ordre des Chevaliers de Colomb aura lieu, cette année, à Houston, Texas, la semaine prochaine, sous la présidence de M. le juge John E. Swift, de Boston, Chevalier Suprême de l'Ordre.

M. le juge T.-A. Fontaine, Délégué d'Etat des Chevaliers de Colomb de la province de Québec, dirigera la délégation de la province à cet important congrès qui donnera lieu, en outre de séances habituelles d'étude, à de nombreuses manifestations religieuses et sociales.

Comme on le sait, la province de Québec est l'un des Etats de tout le continent nord-américain qui compte dans la chevalerie colombienne l'effectif le plus nombreux, à savoir: 55,000 membres et, à cause de ce fait, les délégués du Québec sont toujours l'objet d'un accueil bien spécial et d'une considération toute particulière de la part des officiers supérieurs et des milliers de délégués et de congressistes réunis à l'occasion de ces assises annuelles.

M. le juge Fontaine, en sa qualité de Délégué d'Etat des Chevaliers de Colomb de la province de Québec, a été nommé président de l'un des comités les plus importants du congrès.

Lundi, le 16 août, une assemblée spéciale des délégués de toutes les provinces du Canada aura lieu dans la soirée. Le congrès s'ouvrira officiellement par la célébration d'une messe solennelle en l'église de l'Annonciation. A l'issue de cette cérémonie religieuse, une réception de bienvenue, en l'honneur des congressistes, par les autorités religieuses et civiles, aura lieu à l'hôtel Rice où se tiendront

loutes les séances du congrès. En outre de M. le juge Fontaine, ceux qui représenteront notre province à ce 66e congrès sont les officiers suivants: M. Ludger Faguy, de Québec, ex-Délégué d'Etat; M. Francis Fautoux, C.R., Directeur Suprême; ainsi que les huit délégués suivants, élus au congrès provincial de Rivière-du-Loup en mai dernier, savoir: MM. P.-E. Labrecque, du conseil de Rivière-du-Loup; J.-A. Filiatrault, député de district de Ste-Thérèse-de-Blainville; J.-H. Lévesque, député de district de Québec; Napoléon Ostiguy, du conseil de Mariville; M. Portelance, du conseil de Noranda; J.-E.-E. Dumais, du conseil de Lachute; Joseph Lebrun, du conseil de Dolbeau; et A.-A. Gardiner, ex-céramoniarier d'Etat du conseil de St-Lambert.

Plusieurs importantes résolutions seront présentées à ce congrès suprême par les délégués de la province de Québec.

La ville de Houston, y compris la banlieue, compte une population de 740,000 âmes. On y trouve 515 églises, 127 écoles publiques, 43 écoles privées et paroissiales, 5 universités, 7 stations de radio et plusieurs journaux quotidiens.

Le conseil No. 803 des Chevaliers de Colomb de Houston, organisé en 1905 avec 62 membres, compte maintenant 1,170 membres et, en 1945, un autre conseil (conseil Bishop Odlin No. 217) a été formé et compte 513 membres; enfin le conseil No. 3077 "East End" a été formé le 12 octobre 1947 et compte 250 membres.

Le député d'Etat du Texas, M. R. Conroy Scoggins, réside à Houston.

En Palestine

Ordre de Bernadotte ignoré par les Juifs

Les Arabes consentent à la demande du médiateur des Nations Unies — L'explosion d'hier est imputée aux Arabes

CARNET MONDAIN

MARIAGE

PICHÉ-CHARBONNEAU

Récemment a eu lieu en l'église Sainte-Brigitte, le mariage de Mlle Yvonne-V. Piché, fille de M. et de Mme Arthur Piché (Amand Deslongchamps), et de M. Vianney Charbonneau, fils de M. L. Charbonneau et de Mme Charbonneau, décédée. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. l'abbé Lemieux. Pendant la messe, Mme Arthur Piché, mère de la mariée, a exécuté l'ave Maria de Gounod. MM. Phaneuf et Landry ont fait les frais du chant et Mlle Cécile Barrette touchait l'orgue.

Servait de témoin à la mariée, son frère, M. Lionel Charbonneau. Après la cérémonie, une réception a eu lieu à l'hôtel Pennsylvania. Ensuite, les nouveaux époux sont partis pour les Laurentides et une croisière au Saguenay.

DEPLACEMENTS

M. et Mme Joseph O'Brien, accompagnés de leurs nièces, Mary Marchand et Yvette Godin, ont fait un court séjour à Vancouver, Jasper et Banff. M. et Mme O'Brien se sont arrêtés à Regina en se dirigeant vers Chicago.

Le Dr et Mme Paul-Emile Laurin, de Montréal, s'embarqueront samedi, à bord de l'"Empress of Canada", à destination de l'Europe, où ils feront un séjour d'un an. Plusieurs réceptions ont eu lieu ces jours derniers en l'honneur de Mme Laurin, à l'occasion de son départ.

Mme Douglas Abbott passe quelque temps à Knowlton.

M. et Mme J.-E. Laine, de Montmagny, et M. et Mme Omer Perreault, de Victoriaville, ont passé quelques jours à Percé, dernièrement.

Mme Bernard Languedoc fait actuellement un séjour à Tadoussac, l'invitée du lieutenant de M. H.-C. Smith.

M. et Mme John-L. Fauteux, et leur fille Johanne, de Ste-Foye, passent quelques jours à Mont-Aral.

Opératrices

avec expérience, demandées pour travailler dans manufacture de robes à Montréal.

Bon salaire, vacances payées, semaine de cinq jours, période de repos, atmosphère sympathique, caféteria.

S'adresser à
STYLE & VALUE DRESS INK
305, rue Bellocasse, Montréal

BEURRE-OEUF-PROVISIONS

Louisign

Beurre 71¢

CR. 2135

3475 rue ONTARIO EST
3290 rue MASSON
6312 rue ST-HUBERT
1182 rue ST-LAURENT
1237 av. MONT-ROYAL EST
1174 rue ONTARIO EST
3290 rue ONTARIO EST
1584 rue STE-CATHERINE EST
4333 rue Wellington

FERME LE SOIR A 8 HRS. vendredi à 7 h — Prix sujets à changement

25 REFRIGERATEURS SEULEMENT

Fleetwood de luxe

de marque bien connue

Hâtez-vous! Ne manquez pas votre chance!

- ★ 7 pieds cubes
- ★ Compartiments à légumes
- ★ Congélateurs
- ★ Avec panier à l'intérieur de la porte
- ★ Approuvé par la C.S.A.

LIVRAISON IMMEDIATE

FACILITES DE PAIEMENT

PHILIPPE SILLS

4044 ONTARIO EST

FEUILLETON DU "DEVOIR"

MARTINE JUILLET

Fille du Roi
par Pierre BENOIT

43. (Suite)

Malgré tout, ses facultés demeuraient singulièrement alertes, sa santé robuste. Il était généralement reconnu que le climat de la région favorisait les femmes beaucoup plus que les hommes. Bien des habitants de l'âge de Martine étaient usés par les misères et les déficiences physiques. Elle n'hésitait pas, lorsque ses jambes ne la fatiguaient pas trop, à faire le tour de la ville, canne en main. Et elle avait un petit rire glouissant lorsqu'on admirait sa vaillance. Cela la rapprochait tant soit peu de sa vieille tante la sœur Bourgeois, qui, malgré un âge encore plus avancé, n'avait pas craint de se rendre à pied jusqu'à Québec pour y consulter monseigneur de St-Vallier.

Bien qu'elle feignit un détachement complet des événements du jour, elle n'en était pas moins friande de potins et de cancans. Elle eut un air énigmatique lorsqu'on lui raconta le ridicule incident survenu chez les Récollets, ses voisins, alors que le gouverneur local, monsieur de Calières, avait précipité une tempête dans un verre d'eau en s'agenouillant sur un prie-Dieu habituellement réservé au gouverneur général.

— Ça serait point arrivé au temps de Maisonneuve, dit-elle laconiquement.

Cette phrase était d'ailleurs devenue une véritable sentence qu'elle imposait à toutes les ac-

A table

Le secret des bons plats

SAUCE A LA SOUPE AUX TOMATES

Prenez un piment vert, coupez-le en très petits dés, mettez en des égalements du céleri et de l'oignon. (égale quantité ou à votre discrétion), ajoutez un peu de persil haché, et faites cuire quelques minutes dans un peu de beurre ou de graisse de rôt, saupoudrez de farine, et faites cuire encore quelques minutes, puis ajoutez à une boîte de soupe aux tomates légèrement éclaircie avec un peu de bouillon ou de consommé de conserve. Faites cuire le tout au-dessus d'un feu bas, environ 10 minutes, puis servez avec une omelette, ou du poisson. Ne perdez pas de restes de soupes, mais gardez bien dans le réfrigérateur dans des récipients couverts, ils vous serviront pour quantité de mets.

GATEAU ETAGE AVEC GLACAGE AU FUDGE

3 tasses de farine tamisée,
1/2 c. de sel,
1 1/2 tasse de sucre fin,
2 oeufs bien battus,
1 c. à thé de vanille pure,
3 c. à thé de poudre à pâte à double action,
1/2 tasse de beurre, ou shortening,
1 1/2 tasse de lait.

Tamisez la farine, une fois, mesurez, puis ajoutez la poudre à pâte, le sel et le sucre, et mesurez de nouveau trois fois. Mettez le beurre en crème (ou le shortening), ajoutez les ingrédients secs, les oeufs battus, le lait et la vanille, puis battez tout jusqu'à ce que la farine soit parfaitement humectée, puis battez vigoureusement pendant une minute. Faites cuire dans un four modérément chaud, (375 F.) environ 25 minutes, ou jusqu'à ce que le gâteau soit parfaitement à point. Faites refroidir, puis recouvrez d'une glace au fudge.

BLANQUETTE DE VEAU

Lorsqu'il vous reste du veau rôti de la veille, coupez-le en morceaux petits et minces, n'y laissez point trop de gras et ôtez les os. Faites fondre du beurre frais dans une casserole, mettez-y une pincée de farine, sans faire roussir, sel, poivre et bouquet de persil. Faites chauffer votre veau dans cette sauce; mouillez avec du bouillon, faites une liaison de jaunes d'oeufs, mettez le jus d'un demi-citron ou un filet de vinaigre, et servez.

Lorsqu'on n'a pas de rôti de la veille, la blanquette se fait avec du veau. Les blanquettes de volailles se font de la même façon.

COOKIES AU MINCE MEAT

1/2 tasse de shortening; 1 oeuf;
2 tasses de farine tamisée; 1/2 c. à thé de sel; 1/2 tasse de sucre; 1 tasse de mince meat; 1/2 c. à thé de soda à pâte.

Mettez le shortening en crème, avec le sucre. Ajoutez l'oeuf, puis mélangez bien le tout. Tamisez de nouveau la farine avec le soda et le sel, puis ajoutez au mélange de shortening. Amalgamez bien le tout, puis jetez par cuillerées à thé sur une toile non graissée. Faites cuire dans un four modérément chaud (350° F.) environ vingt minutes. Vous aurez cinq douzaines de succulents cookies.

Contre la tuberculose infantile

L'Oeuvre du placement familial

Comment on sauve les enfants des foyers tuberculeux — Pupilles suivis par les infirmières visiteuses — Un mode de sélection qui donne d'heureux résultats.

C'est en France que l'Oeuvre du Placement familial a été fondée en 1903 par le Professeur Grancher, médecin de l'Hôpital des Enfants Malades de Paris. Parmi les oeuvres qui concourent à la lutte antituberculeuse, le Placement familial, connu en France sous le nom de l'Oeuvre de Préservation de l'Enfance contre la tuberculose, est une des plus importantes, et pour mieux dire, des plus nécessaires. Comme il semble qu'elle est encore inconnue de plusieurs personnes, nous croyons utile d'en exposer sa raison d'être et son fonctionnement.

Il y a un peu plus de quarante ans, le Professeur Marfan fut frappé de la fréquence de la tuberculose chez l'enfant et de sa gravité dans certains cas. Pour découvrir les causes de cette augmentation il enquéta et démontra que l'enfant contracte la tuberculose dans le milieu familial par contact direct ou indirect avec le germe tuberculeux. L'enfant peut être contaminé par le père, la mère, les sœurs et les frères, etc. Les taudis surpeuplés et malpropres favorisent la contagion. Dans des logements exigus, privés d'air, de lumière et de soleil, l'enfant s'affaiblit et sa résistance à l'infection diminue.

L'Oeuvre de Préservation de l'Enfance, telle qu'établie par le Professeur Grancher, ami de Pasteur, consiste à placer à la campagne, chez des familles saines, l'enfant reconnu sain mais demeurant dans un foyer tuberculeux.

Dans la province de Québec, le Ministère de la Santé reconnaissant l'importance de l'Oeuvre organisa vers 1900 une section du Placement familial.

Il est indéniable que les hôpitaux, sanatoria et dispensaires antituberculeux sont importants dans une lutte à la tuberculose, mais comme l'a si bien mentionné le Dr J.-A. Couillard, dans un article du Laval Médical dont un extrait se lit comme suit: "Nous sommes loin du jour où il nous sera possible d'admettre sans danger les enfants dans les institutions tous les malades susceptibles de tirer profit d'une cure sanatoriaire. Nous ne serons pas étonnés d'apprendre qu'un bien petit nombre de dispensaires soit admis. Chez la plupart, la cure hygiéno-diététique est appliquée à domicile, avec quel résultat! Ici, nous le savons, nous avons en dépendant la satisfaction de constater quelques améliorations à l'occasion d'examen itératifs pratiqués à une année d'intervalle. Ces constatations furent surtout faites chez des sujets porteurs de lésions minimes."

Nous devons donc en déduire que le plus grand nombre de tuberculeux ne se trouve pas dans les institutions, mais bien dans les foyers, ce qui constitue une menace constante pour l'enfance.

Afin de donner plus de force à notre argumentation, nous citerons la préface du livret de l'Oeuvre du Placement familial en France, laquelle se lit ainsi:

"Quand la tuberculose sévit dans un foyer, elle frappe le père ou la mère, la contagion des enfants est presque fatale et l'enfant est le meilleur moyen de lutter contre la tuberculose était de lui enlever sa proie."

"Dans cette famille tuberculeuse, l'Oeuvre de Préservation prend les enfants encore sains, de 3 à 10 ans, et les place à la campagne, dans des familles de paysans également saines, où nos pupilles passeront toute leur vie scolaire jusqu'à 13 ans; plus même, car nous sommes certains que beaucoup resteront aux champs, et feront souche de paysans ou de paysannes."

Les pupilles sont confiés à d'excellents médecins de campagne, qui choisissent les maisons de paysans, et soignent nos enfants gratuitement. Instituteurs et institutrices rivalisent de zèle en faveur de nos pupilles.

"Cette sélection de la graine encore saine de la race humaine réalise la formule de Pasteur appliquée à la sériciculture. Formule idéalement simple et scientifique! Elle est, pour l'enfant, la meilleure que l'on puisse opposer à l'environnement du fœtus tuberculeux, car:

Le terrain; causes immédiates: la contagion familiale.

"Socialement, l'enfant enlevé à la promiscuité d'un logis infecté de tuberculose et placé pour une longue période de sa vie dans une bonne maison, en plein air, avec une nourriture abondante, devient un être nouveau, physiquement et moralement. Il arrive, en pleine vigueur au seuil de l'adolescence, et peut alors choisir entre la vie des champs ou le retour à la grande ville. D'après l'expérience acquise, la campagne sera le plus souvent préférée."

"Enfin, la préservation de ces enfants, condamnés presque tous à devenir tuberculeux, supprime, pour l'avenir, autant de foyers de contagion et diminue progressivement le champ de la tuberculose."

Sélection et Placement des pupilles

Les enfants de foyers tuberculeux sont signalés à la Division des institutions, les infirmières, les hôpitaux, les médecins, les parents, les oeuvres charitables ou d'entraide, etc. Les infirmières du service social visitent les familles des tuberculeux, elles s'informent des enfants et les font examiner au logis ou à la clinique.

Ceux qui sont contaminés sont dirigés vers le préventorium ou le sanatorium, soit comme malades, soit comme suspects. Ceux qui paraissent sains sont présentés à la division de l'Oeuvre du placement familial du ministère de la Santé.

Le dossier suivant doit accompagner l'enfant au placement: 1o un rapport de l'examen radiologique de l'adulte atteint; 2o un certificat d'examen physique médical de l'enfant, indiquant aussi si qu'il est indemne de tuberculose ou de toute autre maladie contagieuse, indemne de végétations adénoïdes et d'hypertrophie des amygdales ou qu'il en a été opéré; 3o un certificat d'examen dentaire; 4o un certificat de naissance; 5o un certificat de vaccination antituberculeuse et antidiptérienne; 6o un certificat d'examen médical antérieur.

Il est exigé de l'enfant un examen radiologique: des poumons, et une cutanéation. Les enfants ne présentant aucun signe clinique et radiologique des poumons sont acceptés dans l'Oeuvre du placement familial.

Le ministère de la Santé fournit gratuitement les vêtements aux enfants de famille indigente.

Siège des foyers — Choix des nourriciers

Les foyers de placement rural de l'Oeuvre du placement familial sont situés dans les comtés avoisinant la métropole. Par exemple, nous avons des foyers dans Deux-Montagnes, Terrebonne, Laval, Châteauguay, Huntingdon, Verchères, Iberville, Richelieu et Napierville, etc.

Les familles désirant la garde de pupilles font d'abord leur demande à l'Oeuvre du placement familial. La division fait alors enquête sur les conditions physiques et morales de la famille. Les adultes sont invités à se présenter à l'examen radiologique annuel de l'Oeuvre, pratiqué dans un local situé près de l'endroit où demeurent les pupilles. A l'aide d'entrevues avec le curé de la paroisse et le médecin de famille, des renseignements et des garanties sont obtenus.

Les conditions sanitaires du logis, de l'habitation, sont surveillées par le personnel de l'Unité sanitaire du comté, de même que les vaccinations et les re-vaccinations.

Nous ne plaçons pas d'enfant dans une famille où il y a déjà un enfant au-dessous de l'âge de treize ans. Les pupilles sont âgées de 1 à 12 ans. Passé cet âge, l'enfant tombe sous la surveillance d'une autre organisation.

Nous allouons un montant annuel pour la pension de chaque enfant, le ministère de la Santé payant en plus les services médicaux autorisés, les transports à l'entrée de l'enfant au placement, les frais de transfert de foyer, certains médicaments autorisés. En plus, un dentiste et un radiologiste sont au service des pupilles.

Depuis novembre dernier, le ministre de la Santé de la province a décidé de placer les enfants de foyers tuberculeux dans des familles saines, où nos pupilles passeront toute leur vie scolaire jusqu'à 13 ans; plus même, car nous sommes certains que beaucoup resteront aux champs, et feront souche de paysans ou de paysannes.

Cette loi d'Alabama

Le Comité social de l'O.N.U., à Lake-Success, a engagé une discussion sur le problème de savoir si un mari a le droit de battre sa femme. Un délégué a cité une loi de l'Etat d'Alabama qui autorise l'époux à infliger le châtiment corporel à sa compagne... à condition que le bâton utilisé à cette fin n'ait pas plus de deux pouces de diamètre.

Quant aux délégués français, ils ont déclaré que la question ne méritait pas qu'on s'y attardât, "car le mari, en France, ne bat pas son épouse, même avec des pétales de roses".

Il y a fondé la division de l'Oeuvre du placement familial avec bureaux à Montréal, Québec et Trois-Rivières. Le bureau de Montréal se compose du directeur, de deux ou trois infirmières visiteuses et de deux personnes surveillantes du vestiaire, d'une auxiliaire sociale et d'une secrétaire.

Si, pour une raison quelconque, les pupilles doivent être déplacés, ceci est fait aux frais de la Division. Les foyers sont revus régulièrement par les infirmières visiteuses qui font rapport au directeur de la Division. Plusieurs de ces pupilles ont reçu le B.C.G. à la naissance, et la Division compte toujours sur la coopération du personnel de l'Institut du B.C.G. pour que les revaccinations soient accomplies régulièrement.

Si l'enfant est atteint d'une maladie durant son stage au Placement, la Division autorise un médecin demeurant près du foyer à soigner et suivre le cas. S'il s'agit d'opération chirurgicale, l'enfant est transporté à l'hôpital.

Enquête avant le Placement

Avant l'acceptation du cas au Placement une enquête est faite dans la famille de l'enfant pour constater le statut économique, les conditions sanitaires, hygiéniques et morales dans lesquelles se trouvait l'enfant avant son entrée.

Au bureau de la Division nous avons des fiches pour chaque enfant et chaque foyer. Une fiche pour la famille de l'enfant, une fiche pour vêtements distribués, une fiche pour le foyer nourricier, histoire de famille du cas, tous les certificats font partie du dossier; cartes portant la signature des parents de l'enfant et des parents nourriciers attestant qu'ils acceptent et promettent de suivre les règlements de la Division.

Résultats

Les enfants admis en bonne



Quelle est la cuisinière qui fabriquera la meilleure tarte? C'est ce que juges du concours culinaire de North Bay, Ontario, décideront. La semaine des arts ménagers aura lieu à cet endroit du 15 au 21 août. Qui mangera les bonnes tartes aux bleuets? Une jolie fille s'apprête déjà à en dérober une grande part. Pourvu qu'il en reste...

santé n'ont jamais présenté de signes de tuberculose aux examens radiologiques annuels ou semi-annuels. En général les pupilles gagnent du poids et sont déclarées en bonne santé par le médecin examinateur.

L'infirmière visiteuse surveille très attentivement, lors de ses visites au foyer rural, l'alimentation, insistant sur le lait, les légumes, les oeufs, le fromage, etc., faisant en quelque sorte l'éducation, en hygiène, des parents nourriciers. De même le confort de l'enfant, le port d'habits convenables suivant la saison, l'adaptation au nouveau foyer, le milieu sain et moral sont des sujets recevant toute l'attention du personnel, et par le fait même, les parents nourriciers sont initiés aux connaissances indispensables à la sauvegarde de la santé morale et physique de l'enfant.

En France les résultats de ce mode de sélection et de placement des enfants de tuberculeux se sont avérés excellents. A la date du compte rendu de l'exercice 1941 en rapport à l'Oeuvre Grancher "la mortalité par tuberculose des pupilles de l'Oeuvre fut extrêmement faible; elle était à peine de 1 par 1,000, alors que dans le groupe des enfants

qui restent en contact avec leurs parents tuberculeux, elle atteint souvent et dépasse parfois 100 par 1,000; quant à leur mortalité générale, elle est un peu inférieure à celle des enfants du même âge vivant dans les mêmes conditions." Ce résultat portait sur le placement de 4,000 enfants.

À Montréal, il est encore trop tôt pour tirer des conclusions certaines vu le nombre restreint de placements jusqu'à date. Mais le fait de retirer l'enfant d'un mauvais milieu, d'un taudis, d'un ménage désuni, d'une famille où les règles les plus élémentaires d'hygiène font défaut, démontre bien le service que le Placement rend à la société.

Nous ne pouvons concevoir la lutte antituberculeuse sans l'éloignement des enfants du foyer tuberculeux et nous espérons que toute clinique, hôpital, dispensaire, etc., placeront les contacts dans ces foyers sains et que toute personne s'occupant de travail antituberculeux recommandera sans hésiter que les parents tuberculeux présentent leurs enfants à l'Oeuvre du Placement familial du Ministère de la Santé.

Dr T. SAINT-MARTIN, directeur

(Bulletin Sanitaire)



LE MAGASIN EATON

EST FERME TOUS LES SAMEDIS
DURANT LE MOIS D'AOUT

Heures d'affaires du lundi au vendredi
9 h. 30 à 5 h. 30

PROFITEZ DES SPECIAUX EN VENTE PAR TOUT LE MAGASIN,
LUNDI JOUR D'AUBAINES.

T. EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL

— Bon chien chasse de race. C'est l'instinct sans doute qui vous a mené sur les traces paternelles.

François eut l'air triste soudain.

— Non, pas entièrement. J'ai eu le vieil Annotché comme guide et tuteur.

— Annotché! Encore de ce monde!

— Hélas, non. Il a péri l'hiver dernier durant une tempête de neige aveuglante à Ste-Geneviève.

Sa fin se résumait en un bref et pathétique récit. Un soir que le vent et la neige faisaient rage sur leur camp isolé, le huron avait apparemment entendu hurler ces voix qui annoncent aux initiés l'approche du trépas. Il s'était levé lentement, murmurant qu'il allait chercher une brassée de bois tout près. On ne le revit point vivant. Les heures s'écoulaient, aveuglantes, tourmentées. Une battue dans les environs du camp resta futile. Deux jours plus tard seulement, sous l'abri d'un chêne géant, la face enfouie dans les mains, les trappeurs trouvèrent le corps gelé d'Annotché.

(A suivre)

— Jeune homme, vous allez me forcer à vous faire la même offre qu'à votre père. Si vous voulez bien, le réserve vos services comme trappeur.

— Je vous suis tout acquis, oncle Jean.

Le film 16 mm.

Nos films à l'étranger

La production en 16 mm. de films canadiens n'atteint pas, certes, des chiffres astronomiques — mais elle est quand même assez considérable.

Les autorités fédérales estiment, en tout, que bon an mal an quelque 70 millions de personnes voient des films fabriqués au Canada. On a compilé ces chiffres en réunissant les rapports des ambassades, des missions commerciales et des commissariats que notre pays a disséminés aux quatre coins du globe.

Un auditoire de 70 millions de personnes constitue un fait d'une importance certaine; il n'est pas mauvais que nous nous en rendions compte et que nous sachions combien les étrangers ont les yeux tournés vers le Canada.

Car, il y a trente ans, la plupart de ces gens nous connaissaient fort mal. Aujourd'hui, grâce aux films, ils nous connaissent mieux; ils sont plus au courant de nos réalisations dans les domaines culturels, économiques et sociaux; le Canada devient pour eux une entité concrète.

La plupart de ces films sont produits par l'Office national du film; c'est là un fait que nous relevons, pour le moment, sans commentaires. Ils sont édités, le mieux possible, dans la langue du pays où ils seront projetés.

Il fut un temps, il est vrai, où les productions en anglais dépassaient — et largement — les

films en français. Toutefois, il paraît que maintenant, les choses ont bien changé: On nous assure que les gens de l'Office ont fini par comprendre qu'il était inutile de vouloir, partout, imposer l'anglais et que cette vision nouvelle des choses se traduit, dans la pratique, par des actes concrets.

La distribution de films canadiens à l'étranger constitue, à n'en pas douter, un élément puissant de propagande. Aux Etats-Unis, par exemple, on a constaté qu'au seul point de vue touristique les films canadiens ont attiré chez nous un grand nombre de nos voisins.

Dans le domaine commercial, plusieurs sont d'avis que les productions commanditées par le ministère du Commerce présentent, sous une forme extrêmement intéressante, une documentation précieuse des ressources naturelles et des réalisations industrielles de notre pays. Il en est de même pour les productions des compagnies privées. Celles-ci présentent leur affaire d'une manière assez subtile pour que leur propagande soit digérée avec facilité.

Les films canadiens d'information servent efficacement à nous présenter aux étrangers. Souhaitons qu'ils soient bien faits.

François ZALLONI



Si les meubles n'ont plus les formes tourdies de jadis, les lignes compliquées du XVIII^e siècle, c'est que nous en sommes venus à une conception plus simple de l'art, à des lignes plus sobres qui s'adaptent mieux à l'ère de l'électricité, de l'automobile et de l'avion. Les ébénistes d'aujourd'hui cherchent d'abord à créer un produit qui soit à la fois moderne et utile. A l'école du Meuble de la province de Québec, la seule du genre en Amérique, se forment chaque année une centaine de jeunes ébénistes. Ces jeunes sauront demain produire des meubles qui conviennent au goût, aux besoins, à la demande des Canadiens. Le documentaire Vieux métiers, jeunes gens, une visite à l'école du Meuble de Montréal, est une réalisation de l'Office national du film.

Cours d'été à Trois-Pistoles

Ils forment le sujet du film "Entente cordiale"

Une école toute spéciale. Le genre est pour le moins nouveau et plairait à plusieurs, puisqu'on étudie tout en se récréant.

La salle d'étude? C'est le jardin, la plage où l'on se baigne, ou encore, le restaurant du coin. Les cours se donnent à toute heure: durant le repas, pendant la marche quotidienne, ou bien le soir assis en face du feu de camp. N'est-ce pas que c'est une école différente des autres? Et elle existe vraiment!

En effet, c'est à Trois-Pistoles que se donnent chaque été, ces cours à l'allure moderne et inédite. Les élèves viennent de toutes les provinces du Canada. Ils y viennent dans le but de se familiariser avec la langue qui leur est étrangère, les uns l'anglais, les autres le français. Roger, de Montréal, partage sa chambre avec Jack, de Vancouver.

Après quelques temps, l'élève possède un vocabulaire suffisant pour bien se tirer d'affaire dans une langue ou dans l'autre. Ils retournent, enchantés de leurs vacances, à la fois utiles et agréables. Le bref séjour qu'ils ont passé ensemble a fait disparaître jusqu'aux moindres traces de préjugés, s'il en existait, et leur permet de vivre côte à côte dans un esprit de bonne entente. Entente cordiale, un documentaire sur les cours d'été à Trois-Pistoles, est une réalisation de l'Office national du film.

AUGMENTATION DU NOMBRE DES INGENIEURS

En 1949

La pénurie d'ingénieurs diplômés dont a souffert l'industrie canadienne depuis plusieurs années sera bien atténuée en 1949, selon ce que déclare le ministre du Travail, M. Humphrey Mitchell.

Quelque 3,300 étudiants dont plus de 63 p. 100 sont des anciens combattants, décrocheront leur diplôme en génie en 1949. Ce groupe égale presque deux fois celui de 1948, et sera la plus nombreuse classe de finissants en génie qu'ait vue le Canada jusqu'ici, fait remarquer M. Mitchell. On croit qu'un nombre comparable sera diplômé en 1950, et un nombre un peu moindre en 1951.

Plus de 63 p. 100 des étudiants seront diplômés en génie mécanique, électrique ou civil, environ 21 p. 100 dans chaque branche. Sur les 37 p. 100 qui restent, 12 1/2 p. 100 ont opté pour le génie chimique et les autres se répartissent entre le génie métallurgique, minier, physique, céramique, aéronautique, agricole et forestier.

En 1946 le ministère du travail a fait un relevé des occasions d'emploi futures pour les diplômés d'université. On a calculé qu'il faudrait aux employeurs canadiens 9,450 ingénieurs durant la période de cinq ans, 1947 à 1951 inclusivement. En

Des avions pour la Chine

Goderich, Ont., 13. (C.P.) — Les surplus d'appareils du type "Harvard" quitteront prochainement Goderich pour Los Angeles, ces avions ont en effet été achetés par le gouvernement chinois. 25 pilotes sont arrivés à Goderich pour prendre possession des avions qui seront essayés auparavant par les autorités de l'aéroport.

deux ans, depuis le début de cette période, 2,900 étudiants ont reçu leur diplôme en génie et se sont placés dans l'industrie.

Les universités prévoient que plus de 12,000 étudiants seront diplômés en chacune des spécialités du génie durant la période de 1947 à 1951. Ce chiffre dépasse un peu les exigences prévues; mais on croit que l'émigration et l'orientation vers d'autres domaines réduiront ce nombre d'environ 15 p. 100.

Les fonctionnaires du service national de placement qu'intéresse la question d'emploi pour la classe de 1949, déclarent que les groupements professionnels d'ingénieurs aussi s'occupent activement de la question. Plusieurs des membres de ces organismes sont propriétaires ou hauts fonctionnaires d'établissements qui exigent normalement un personnel d'ingénieurs.

Certains employeurs se sont déjà informés de la répartition des diplômés de l'an prochain dans les divers cours et universités. Avec ces renseignements ils désirent former de bonne heure leurs projets de recrutement d'ingénieurs additionnels au printemps.

COUPS D'OEIL

Les statistiques des dernières cinq années nous classent irréfutablement comme la troisième puissance commerciale au monde. L'Europe compte sur nous pour son relèvement économique et social, nos produits sont exportés aux quatre coins du globe, le blé, le papier-journal, l'aluminium, le nickel autant de matières indispensables à l'établissement d'une paix certaine. Regardons sur le Canada, un documentaire sur la contribution de notre pays à l'économie internationale, est une réalisation de l'Office National du Film.

La terre doit être cultivée pour produire. Hélas! il semble bien que les jeunes agriculteurs ne veulent plus y demeurer. Tous les ans, un grand nombre partent vers les villes et les centres industriels. S'ils partent, c'est qu'ils espèrent trouver ailleurs des conditions de vie plus favorables, un avenir plus encourageant. Il faudrait donc empêcher cet exode et garder les jeunes sur la terre en leur offrant une plus grande part des responsabilités et des revenus, en leur offrant, au niveau de vie plus conforme à leurs désirs. Travaillons du sol, est une réalisation de l'Office national du Film.

Les cours d'eau du Saint-Maurice ont été transformés et métamorphosés en un gigantesque réservoir d'énergie électrique. Grâce à cette énergie, des fabriques et des usines ont surgi partout dans la vallée. Des villes ont pris naissance: Grand-Mère, La Tuque, Shawinigan. Autant de nouveaux foyers de vie, autant de gages d'une économie prospère pour la région et pour tout le pays. Eaux vives, un documentaire sur l'énergie hydro-électrique du Saint-Maurice, et l'utilisation qu'on en fait, est une réalisation de l'Office national du Film.

L'école de céramique de Saint-Joseph de Beauce! Des les premiers stades, la glaie subit diverses opérations qui la rendent plus consistante, puis ensuite on la façonne en divers objets, en va en étape surgissant des mains des céramistes, toutes sortes de bibelots, d'objets d'art aux couleurs chatoyantes, et d'inspiration variée. Chaque jour, à l'école de céramique, des jeunes artisans transcrivent dans l'argile la nouvelle page de la vie artistique canadienne. Monnaie de la glaie, est une réalisation de l'Office national du Film.

PELERINAGE A RIGAUD

Au sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes — Direction des Clercs de St-Viateur

La petite ville de Rigaud, située près de la Rivière Ottawa, possède un sanctuaire dédié à N.-D. de Lourdes sous la direction des Clercs de St-Viateur. Ce sanctuaire, qui est érigé sur un des hauts points de la montagne, se présente aux pèlerins au milieu d'une nature d'une richesse incomparable. Plus bas, la Grotte de Lourdes où la Vierge nous apparaît toute blanche dans la verdure et d'un charme captivant. Des centaines de pèlerins viennent au cours des mois d'été prier la blanche Madone et contempler avec admiration le décor dont le Créateur a voulu entourer sa Divine Mère.

A quelques pas, la "Pièce des Guérets" échoie ses pierres de légendes, ajoute une note mystérieuse à ce paysage.

C'est à cet endroit qu'aura lieu encore cette année, le pèlerinage des clercs de St-Viateur, le 15 août. Le train quittera la gare Windsor à 8 h. 25, pour se rendre à Rigaud.

La messe de pèlerinage commencera à 10 h. 45. Dans l'après-midi, aura lieu le chemin de la croix prêché, suivi immédiatement de la bénédiction du T. S. Sacrement et de la bénédiction des malades.

Informations: s'adresser à la gare Windsor, tél. M. 5301, ou à 1445 ouest, St-Viateur d'Outremont: tél. TA. 6394.

Et à Montréal?

La Commission des Transports de Toronto a pris hier des dispositions afin d'organiser un détour dans la circulation. Cette mesure est prise afin de permettre les premiers travaux en vue de la construction du métro.

Les Beaux-Arts



Burt Lancaster et Edward G. Robinson sont violemment aux prises dans "All My Sons" que présente la Princess à partir de vendredi.

La vie théâtrale

"La Brouille" de Charles Vildrac

Un article inédit de Robert KEMP

(S.I.F.) — Quelle belle et claire santé spirituelle, dans cette comédie de M. Charles Vildrac, *La Brouille*, que la Comédie française créa en 1930 et vient de reprendre à la salle Luxembourg! On peut parler d'elle comme d'une nouveauté, d'abord parce qu'elle semble plus fraîche que les dernières œuvres de ses auteurs; ensuite parce qu'elle n'a pas encore le renom dont elle est si digne. Pourtant, de pièces sur l'amitié, on n'en compte guère. Sur l'amour, je ne dirai pas qu'il en existe trop; mais ce n'est sûrement pas la pénurie. La fable de *La Fontaine*, — *Deux amis vivaient en Monomotapa*, — reste la plus parfaite contribution française, avec les pages admirables de Montaigne, en souvenir de La Boétie, — sur ce sentiment admirable et rare. Et elle est toute petite, comme une perle.

M. Gabriel Pain, architecte, et M. Henri Dumas, homme d'affaires, sont depuis vingt ans amis. Le fils Pain va épouser la petite Sylvestre Dumas. Et même les femmes des deux amis se supportent; ô prodige! Or, devant nous, après un déjeuner où Dumas a présenté à Pain un journaliste financier véreux, une querelle éclate, qui remplit tout le premier acte, et dont la vérité, le mouvement, le crescendo, ne vous laissent pas respirer. Imaginez l'attitude d'Alceste aux prises avec l'éternel Philinte. Alceste n'est plus un homme de Cour, et a renoncé à ses rubans vides. Mais qu'on lui présente un pied plat! partout "connu pour tout ce qu'il peut être" et dont le succès "fait rougir la vertu". Il va éclater, comme jadis. Et Philinte, devenu créateur de casinos, répondra qu'il prend "les hommes comme ils sont". Les personnages de Vildrac ne parlent pas en vers; mais leur langage est direct, dépouillé; il ressemble à celui de Molière; il a de sa verdeur et de sa musicalité.

M. Charles Vildrac a écrit peu de pièces. Mais elles sont d'un cristal pur, et taillées à vif. A côté des pataphoriques de ses derniers mois, *La Brouille* est un joyau. Et un joyau de ce pays-ci, fait par un artisan du terroir. Je ne sais si on l'aimerait partout autant que nous. Mais nous l'aimons bien; et nous pouvons en être fiers.

Robert KEMP

LES 125 ANS DE SAINT-MARTINE

St-Martin, 13. — Plus de 4000 personnes assistaient dimanche soir à la clôture des fêtes paroissiales qui marquaient le 125^e anniversaire de fondation de la paroisse de St-Martin.

Ces fêtes débutèrent par une messe d'action de grâces célébrée par M. le chanoine O. Bissonnette, curé de Beauharnois, ancien curé de St-Martin, et curé de la paroisse-mère de St-Martin, assisté des abbés Marc Duhé, aumônier de l'Ecole d'Agriculture et Paul Patenaude, vicaire de la Cathédrale, enfants de la paroisse.

S. E. Mgr J.-A. Langlois, Evêque de Valleyfield, président au trône, assisté des Chanoines A. Pilon, curé de la paroisse de St-Jean, Supérieur du Séminaire et J.-M. Phaneuf, ancien curé. Mgr l'Evêque adressa la parole après la messe. A l'Evangile, M. l'abbé M. Cagnier, curé de St-Jean-Chrysostome, enfant de la paroisse, donna le sermon.

Le temple paroissial présente un très beau décor dans une riche parure de glaieaux naturels. Après la messe il y eut banquet à la Salle St-Jean-Baptiste auquel prirent part les invités et un grand nombre de familles de la paroisse. A l'issue du banquet des toasts furent présentés par M. Emile Mallette, président du Comité des Fêtes, Dr Léo Chevreuil, maire du village et B. Pilon, curé de la paroisse.

Dans la soirée, des danses et chansons furent présentées par un groupe d'étudiants de l'Ecole Ménagère. L'Union Musicale de Valleyfield sous la direction de M. Agostini se fit entendre dans plusieurs morceaux de fanfare qui furent très goûtés de la foule qui s'était rassemblée dans la cour du presbytère. Des allocutions furent prononcées par M. Emile Mallette, le Dr L. Chevreuil, Dr R. Martel, président de la Chambre de Commerce, le Chanoine A.

George Raft adopte une fois de plus ses expressions terribles dans "Intrigue" que présente l'Orpheum cette semaine en version originale.

L'Old Vic à Montréal au printemps prochain

On annonce que la fameuse compagnie théâtrale britannique, "Old Vic", viendra aux Etats-Unis et au Canada en janvier prochain. La compagnie donnera d'abord une série de représentations à New-York et ensuite dans plusieurs grandes villes canadiennes.

Sir Cedric Hardwicke, que l'on a applaudi dans de nombreux films américains et anglais, et Dame Edith Evans dirigeront le groupe dont le répertoire comprend principalement Twelfth Night de Shakespeare, Doctor Faustus de Marlowe, The Way of the World de Congreve et The Cherry Orchard de Tchekov.

Gazette artistique

Horaires des spectacles

SAINT-DENIS:
"Parade en 7 nuits"
12 h. 30, 2 h. 30, 5 h. 30, 8 h. 40.
"Les Bateliers de la Volga"
2 h. 30, 5 h. 30, 8 h. 40.
CINEMA DE PARIS:
"CASA"
11 h., 2 h. 10, 5 h. 30, 8 h. 30.
"Le Chant du Printemps"
12 h. 30, 2 h. 30, 5 h. 30, 8 h. 40.
ORPHEUM:
"Intrigue"
10 h. 15, 12 h. 30, 2 h. 30, 5 h. 30, 8 h. 40.
"Song of Idaho"
11 h. 45, 2 h. 45, 5 h. 40, 8 h. 45.
LOUVE:
"The Best Years of Our Lives"
10 h. 15, 12 h. 30, 2 h. 30, 5 h. 30, 8 h. 40.
CAPITOL:
"Scudda-Hoo! Scudda-Hay!"
10 h. 15, 12 h. 30, 2 h. 30, 5 h. 30, 8 h. 40.
PRINCEPS:
"All My Sons"
10 h. 15, 12 h. 30, 2 h. 30, 5 h. 30, 8 h. 40.
IMPERIAL:
"Are You With It?"
11 h., 1 h. 40, 4 h. 25, 7 h. 10, 9 h.
"California Firebrand"
12 h. 25, 2 h. 10, 5 h. 55, 8 h. 40.

CEREMONIE A L'USINE DE LA MONSANTO

Au cours d'une cérémonie qui se déroulera aujourd'hui, les employés de l'usine montréalaise de la compagnie "Monsanto Limited" recevront une plaque commémorative et des récompenses individuelles à la suite des grands progrès réalisés par cette usine durant l'année passée.

M. William Rand, président de la compagnie a en effet démontré que l'usine de Montréal avait obtenu un rendement supérieur à celui de toutes les autres usines de la compagnie Monsanto.

Cette remise de récompenses a été instituée en 1937 afin de récompenser le travail des employés. Tous les employés de l'usine sont présents à la cérémonie de cet après-midi et recevront un cadeau en témoignage de gratitude. L'usine de Montréal fabrique des produits pharmaceutiques et des matières plastiques.

Déraillement près de Berthier

Sept wagons d'un train de fret du Pacifique Canadien ont déraillé hier, entre Berthier et Lanoraie. On ne rapporte cependant aucune victime de cet accident qui a causé beaucoup de troubles de circulation.

Accident de la circulation

Toronto, 13. (C.P.) — Alexander Gushall, 78 ans, a été mortellement blessé et Esther Ealey, 70 ans, est dans un état sérieux. Ces deux personnes furent renversées hier soir par un tramway dans les rues de Toronto.

Pilon, curé de la paroisse qui rappelle les principaux faits de l'histoire paroissiale.

Un magnifique feu d'artifice, présentant quelques croix aux couleurs du drapeau canadien, fut présenté dans le jardin du presbytère pour clore les fêtes, dont les paroissiens garderont longtemps le souvenir.

TROIS DETENUS A LA HAVANE

La Havane, 13. (P.A.) — La police annonce que trois personnes ont été arrêtées à la suite du vol de banque qui a eu lieu à La Havane et au cours duquel 8 ou 10 bandits se sont emparés d'une somme de \$562,000 dans la succursale de la Banque Royale du Canada.

Les trois détenus répondent à la description donnée par l'un des employés de la banque qui eut l'occasion d'apercevoir un des bandits au cours du coup de main. On sait que ce vol fut opéré en plein jour au moment de la fermeture de l'établissement.

La police de Cuba, secondée de la marine et de l'armée de terre, mène activement les recherches. De plus elle a demandé la collaboration des Etats voisins tels que les Etats-Unis et le Mexique. L'un des bandits était un ancien policier. Le directeur de la succursale a déclaré que "naturellement le montant total de la somme volée était assuré".

The COMPLETELY RENOVATED COMFORTABLE AIR-CONDITIONED PRINCESS THE FIRST OF ITS MODERN ATTRIBUTES

EDW. G. ROBINSON BURT LANCASTER

LOOKS NOW AVAILABLE A l'affiche

Samuel Goldwyn's "THE BEST YEARS OF OUR LIVES" FIRST TIME POPULAR PRICES

THE ACADEMY AWARD WINNING PICTURE

POWELL'S

A l'affiche

THE MIRACLE OF THE BELLS

FRED MACMURRAY VALLI FRANK SINATRA

A l'affiche

June Haver "SCUDDA-HOO! SCUDDA-HAY!"

20th CENTURY FOX

LON McCALLISTER

A l'affiche

ARE YOU WITH IT?

Donald O'Connor - Digo San Juan

Martha Stewart - Low Parker

Imperial

A l'affiche

George Raft "INTRIGUE"

Orpheum

A l'affiche

ST-DENIS A L'AFFICHE

RAINU POPESCO MICHELLE PRESLE

Parade 7 nuits

PIERRE BLANCHARD BATELIERS DE LA VOLGA

CINEMA PARIS

DERNIERE SEMAINE

CEAR

RAYMOND RAINU

PIERRE BLANCHARD

FRANCOISE PRESLE

ALGERIA

TRICOLOR

Les Journées Mariales

L'Écriture Sainte fait-elle allusion à l'Assomption de Marie?

Première journée mariale — Session de l'après-midi — Le chapitre XII de l'Apocalypse fait-il allusion à l'Assomption? — La glorification corporelle de Marie à la fin de sa vie terrestre est-elle affirmée dans la Bible? — Allocution du T. R. P. A. Szczepinski, O.F.M.

Les journées mariales d'étude sur l'Assomption de Marie débutent hier matin à l'Université de Montréal, sous la présidence de Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal. Notre journal publiait hier un article éditorial du R. P. Adrien-M. Malo, O.F.M., président du comité marial franciscain du Canada, expliquant le sens de ces journées mariales. Nos lecteurs trouvaient également en dernière page un résumé des conférences prononcées au cours de la matinée.

Hier après-midi

Les séances d'étude reprenaient, à 3 h., hier après-midi, sous la présidence de Mgr Olivier Maurault, P.S.S., P.D., recteur de l'Université de Montréal. De nombreuses personnalités ecclésiastiques étaient présentes, de même qu'un grand nombre de religieux, religieuses, prêtres, sœurs et frères. Mgr Albert Lemerand, P.D., D.Ph., curé de la cathédrale de Montréal et envoyé spécial de Mgr Norbert Robichaud, archevêque de Montréal, assistait à la session de l'après-midi, alors qu'il venait d'arriver du Nouveau-Brunswick.

La première conférence a été donnée par le R. P. Léandre Poirier, O.F.M., L.Th., professeur d'Écriture sainte au séminaire théologique des Franciscains, à Montréal. Le révérend Père avait choisi pour sujet: *Le chapitre XII de l'Apocalypse fait-il allusion à l'Assomption?* Ce texte de l'Apocalypse s'annonce comme suit: "Un grand signe apparut dans le ciel: une Femme, revêtue du soleil, ayant sous ses pieds la lune et sur sa tête une couronne de 12 étoiles. Elle était enceinte et, dans sa gestation, criait, en proie aux douleurs de l'enfantement. Un autre signe parut encore dans le ciel. Et c'était un grand Dragon rouge feu avec 7 têtes et 10 cornes et, sur ses têtes, 7 diadèmes. De sa queue, il traînait les tiers des étoiles du ciel pour les jeter sur la terre. Puis le Dragon se dressa devant la Femme qui allait enfanter afin de dévorer son enfant aussitôt qu'il sera mis au monde".

Le R. P. Poirier a donné l'interprétation mariale de ce texte ainsi que l'interprétation de l'Écriture. Il a réfuté les interprétations de plusieurs théologiens sur ce texte, alors que ces derniers voient dans ce texte de l'Apocalypse une allusion à l'Assomption.

Il s'en est pris particulièrement au P. Jugie, pour conclure: "Je crois inacceptable la position du P. Jugie, qui voit dans le chapitre XII de l'Apocalypse une preuve scripturaire de l'Assomption".

Le R. P. Adrien-M. Malo cite alors à l'appui le texte de saint Jean, chapitre XVI, verset 12, qui s'annonce comme suit: "J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez pas les porter à présent. Quand viendra l'Esprit de vérité, il vous conduira vers la vérité entière".

Le conférencier répond ensuite avec tact et érudition aux objections qu'on lui pose, s'efforçant de ne pas blesser la susceptibilité des théologiens émettant des opinions contraires, tout en démontrant que les saints sont bien fondés.

Le R. P. Adrien-M. Malo, O.F.M., préposé du comité biblique, était le conférencier suivant. Le sujet du travail présenté avait été choisi par le Révérend Père et se disait: *La glorification corporelle de Marie à la fin de sa vie terrestre est-elle affirmée dans la Bible?*

Le R. P. Malo a souligné tout d'abord qu'il ne s'agissait pas de la glorification de l'âme, mais de celle du corps et qu'il indiquait: "à la fin de la vie terrestre" afin de ne pas impliquer le sens de la mort dans le sujet. Est-il affirmé dans la Bible que Marie est montée au ciel avec son corps, au terme de sa vie terrestre, ou attendra-t-elle le jugement dernier, comme le commun des mortels? Pour étudier le dogme de l'Assomption de la Sainte Vierge, le Révérend Père a expliqué qu'il fallait admettre tout d'abord la résurrection des corps au jugement dernier et que l'Assomption de Marie consistait dans le fait que son corps avait été glorifié, contrairement au commun des mortels, dès le terme de sa vie terrestre, sans attendre le jugement dernier.

Le travail du R. P. Malo se divisait en trois parties: 1. La position du problème; 2. La solution du problème; 3. Les conclusions du problème.

En donnant la position du problème, le Révérend Père rappelle la classification des sens bibliques, affirmée par Sa Sainteté Pie XII dans son encyclique: *Munificentia*. "Seulement deux sens", dit-il, "le sens littéral, qui découle des mots eux-mêmes, et le sens spirituel légitime, peuvent donner à une vérité un argument biblique".

Solution du problème: Le R. P. Malo examine tous les textes qui sont cités pour établir le dogme de l'Assomption de la Sainte Vierge. Une première série contient 5 textes qui ne prouvent rien. Une seconde série, qui contient 4 textes, pourrait signifier que la Bible a fait allusion à l'Assomption de Marie.

Conclusions du problème: — 1° Il est évident que la Bible n'affirme pas l'Assomption. 2° Il est évident que la Bible ne nie pas l'Assomption. 3° Il est donc d'un silence relatif, car la Bible elle-même laisse entendre qu'elle n'a rien à dire sur ce sujet. Les autres révélation seront faites qui ne sont pas contenues dans la Bible.

Le R. P. Adrien-M. Malo cite alors à l'appui le texte de saint Jean, chapitre XVI, verset 12, qui s'annonce comme suit: "J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez pas les porter à présent. Quand viendra l'Esprit de vérité, il vous conduira vers la vérité entière".

Le conférencier répond ensuite avec tact et érudition aux objections qu'on lui pose, s'efforçant de ne pas blesser la sus-

ceptibilité des théologiens émettant des opinions contraires, tout en démontrant que les saints sont bien fondés.

Réception au Cercle Universitaire

S. Exc. Mgr Casz

Hier soir avait lieu au Cercle Universitaire une réception intime offerte par le Comité marial franciscain du Canada, en l'honneur du T.R.P. Délégué du Révérendissime Père général des Franciscains et de la Commission mariale franciscaine de Rome, le T.R.P. Augustin Szczepinski, O.F.M., D.Th.

A l'issue du dîner, le R.P. Adrien-M. Malo, O.F.M., invita le T.R.P. Szczepinski à prendre la parole. Il esquissa une courte biographie de ce grand marialiste, soulignant le travail acharné et fructueux de ce dernier à la Commission mariale franciscaine de Rome. Il profita de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux délégués de la section anglaise qui étaient présents à ce dîner intime et souhaita également que leur congrès qui sera tenu samedi soit couronné de succès.

Allocution du T. R. P. A. Szczepinski, O.F.M.

Le T. R. P. Augustin Szczepinski, O.F.M., D.Th., prit ensuite la parole. Il a déclaré, au début de son allocution, qu'il ne manquait pas de communiquer à son entourage, à son retour à Rome, les impressions reconfortantes qu'il emportait du Canada et particulièrement du Congrès Marial. Le T. R. P. Szczepinski n'en est pas à son premier voyage au Canada, mais il a dit qu'il avait pu constater davantage, de ces fois-ci, les richesses matérielles, intellectuelles et spirituelles, qui connaissent un progrès constant dans notre pays neuf et jeune. "Le Canada", a dit le révérend Père, exerce à vrai dire une forte attraction sur tout visiteur et plus particulièrement sur ceux de l'Alsace ou de la Lorraine, pays voisins de la Suisse, renommée pour ses lacs et ses montagnes. Nous avons admiré la majesté de Saint-Lauré, les décors pittoresques de votre beau pays, ses montagnes de pinèdes, ses immenses lacs, le Niagara, le lac de l'ouest, les Rocheuses, Banff, le Parc national de la région de l'Abitibi, vos universités, à Montréal en particulier, nous avons admiré la croix lumineuse du Mont-Royal, l'Oratoire St-Joseph, l'Église Notre-Dame et votre belle et moderne Université de Montréal.

Nous avons remarqué la pléiade de votre belle population, qui est si bien restée attachée au Saint-Siège de Rome, ainsi que sa générosité qui ne connaît pas de limite. C'est avec émotion et reconnaissance que je me permets de souligner la part toujours plus grandissante que vous prenez dans le soulagement des misères des peuples infortunés d'Europe. Le Saint-Père a prouvé son attachement envers votre beau pays, lorsqu'il a donné au Canada un deuxième prince de l'Église en la personne de Son Éminence le cardinal Jean-Claude McGuigan, archevêque de Toronto. L'an dernier, c'était le congrès marial d'Ottawa, aujourd'hui, ce sont les Journées mariales, une nouvelle preuve de l'attachement inextinguible du Saint-Père à votre belle et moderne Université de Montréal.

Le T. R. P. Szczepinski souligne ensuite le sens des Journées mariales, dont l'ouverture avait lieu le matin même à l'Université de Montréal. Les exposés, les objections, les réfutations des erreurs et les discussions servaient à établir le dogme de l'Assomption de la Sainte Vierge, en des bases théologiques. "Le dogme de l'Assomption de Marie", conclut le délégué de la Commission mariale franciscaine de Rome, fera éclore une dévotion plus filiale, plus confiante, plus éclairée, plus convaincue, envers la Sainte Vierge, qui est l'inspiratrice de ce congrès."

Programme de samedi

L'enseignement de la théologie, 9 h. 30 a.m.

La sainte Vierge est-elle morte? par le R. P. Joseph-Marie Parent, O.P., professeur à l'Institut d'études médiévales de l'Université de Montréal, et au scolasticat des R.R. P. Dominicains, à Ottawa.

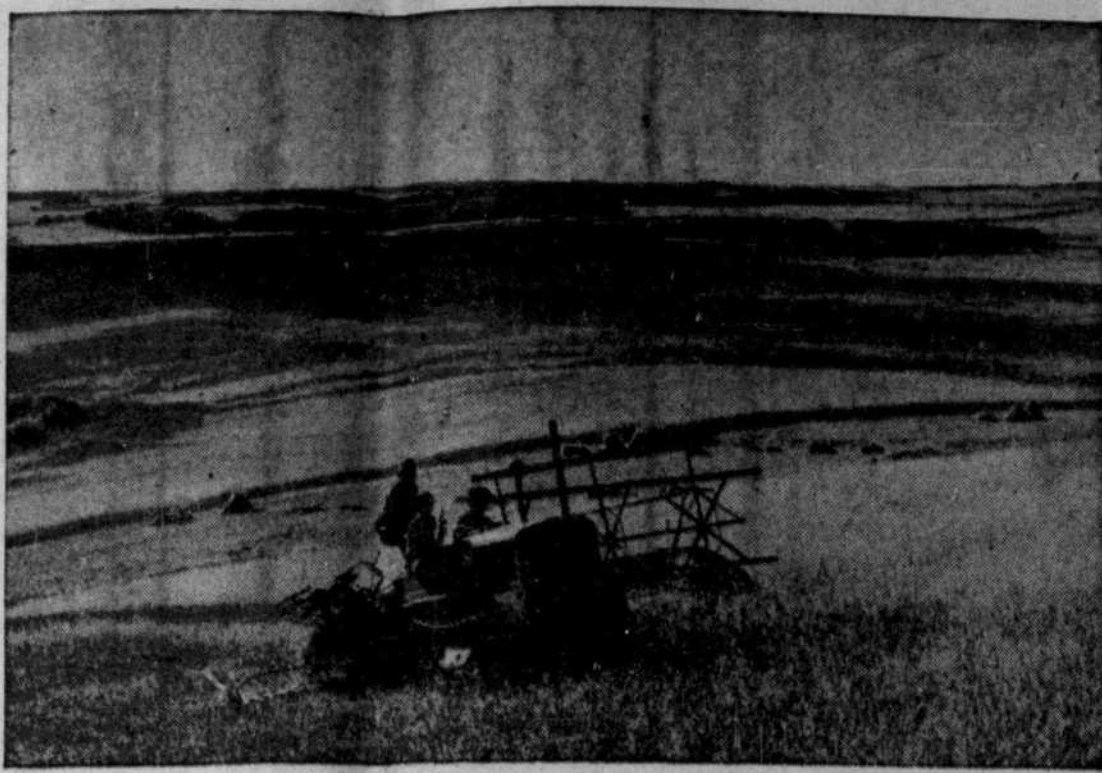
L'Assomption de la Sainte Vierge et sa prédestination, par le R. P. Jean-François Bonney, O.F.M., D.Th., de Toulouse, France, collaborateur à plusieurs périodiques et dictionnaires européens de science théologique, 3 h. p.m.

Un argument théologique: La méditation parfaite du Christ, par le R. P. Léonard-Marie Puech, O.F.M., D.Th., professeur de théologie au séminaire théologique des Franciscains à Montréal.

La définitivité de l'Assomption, par M. l'abbé Auguste Ferland, P.S.S., D.Th., de la Faculté de théologie de l'Université de Montréal.

Conclusions et vœux: par le R. P. président du comité marial franciscain du Canada. Allocution de S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal et président général des Journées mariales.

Le soir, à 7 h. 30, sur les ondes du poste CBF, compte rendu des Journées mariales donné par le R. P. Adrien-M. Malo, O.F.M., président du comité.



La récolte du blé tire à sa fin dans le Manitoba. Ce fermier termine le fauchage de son blé non loin de Carman. On croit que cette année les fermiers du Manitoba n'auront pas récolté moins de 57,500,000 boisseaux de blé.

Le protectorat marocain

Un article inédit de R. LETOURNEAU

(S.I.F.) — Le système des protectorats n'est pas proprement français, mais on peut dire qu'au Maroc, le maréchal Lyautey lui a donné une forme originale. Le texte du traité de Fès signé le 30 mars 1912 n'appartient en lui-même aucune possibilité nouvelle. Il se contente en somme d'indiquer tout ce que comportent ordinairement les traités de ce genre, maintien de la souveraineté locale, respect des croyances et des coutumes traditionnelles, mise en œuvre des réformes susceptibles de transformer le Maroc en un État moderne. Rien de particulier dans ce texte; tout dépendait des instructions qui seraient données au premier résident général, de la façon dont il comprendrait son rôle et du délai qui lui serait imparté.

On avait pu exercer ses fonctions pendant treize ans; un homme ordinaire aurait trouvé le temps de faire une œuvre solide; Lyautey profita de ces treize années pour insinuer une tradition si vivace, qu'elle a survécu à toutes les vicissitudes, c'est elle encore qui régit les rapports franco-marocains.

Lors de son séjour dans le Sud-Oraïni, au début du XXe siècle, Lyautey avait pu étudier le Maroc en un État moderne, pays avant-gardé à forte personnalité d'antan. Il s'agissait d'une population qui n'avait pratiquement jamais connu le joug de l'étranger et qui, sous l'aspect extérieur, de l'architecture, de la tenue, de l'habillement, maintenait une tradition politique et sociale très solide. Il ne pouvait être question de tout bouleverser d'un seul coup pour reconstruire quelque chose de tout neuf; les fondements de l'édifice paraissaient assez fermes pour que l'on pût s'en servir pour l'avenir.

Lyautey maintint avec un respect scrupuleux la plupart des institutions de l'ancien Maroc; il créa à côté d'elles, comme on l'avait fait précédemment en Tunisie, des services techniques chargés d'implanter dans le pays tout ce que nous considérons comme indispensable à la vie d'un État moderne.

La dynastie régnante conservait toutes ses prérogatives et son prestige religieux. L'administration traditionnelle était dirigée par le Grand Vizir et contrôlée par des Français instruits dans les choses marocaines, de manière que peu à peu cette administration séculaire apprit à connaître et à employer les méthodes occidentales et se rapprocha de l'esprit dans lequel elle traitait les affaires, des services techniques nouvellement institués. Ceux-ci ne pouvaient être constitués par des Français, puisqu'aucun Marocain n'avait la moindre connaissance des méthodes modernes. Mais l'idée du résident général était de former au plus vite des Marocains capables de participer activement à l'effort de rénovation entreprise dans leur pays.

Il fallait donc créer un enseignement moderne, mais, ici encore, Lyautey répugnait à briser avec le passé. Son but était bien de rendre les Marocains capables de participer à la gestion d'un État neuf, mais il ne voulait pas pour autant qu'ils fussent obligés de renoncer à leur culture traditionnelle. Il mit donc sur pied un système d'enseignement mixte où, à côté des sciences modernes, figuraient en bonne place les disciplines ancestrales. Il faut d'ailleurs préciser que l'enseignement purement traditionnel subsistait avec les écoles coraniques à la base et l'université musulmane de Fès couronnant l'édifice.

On ne pouvait songer en effet à introduire un enseignement vraiment laïc dans un pays aussi pénétré de religion que le Maroc. On sait que l'Islam, introduit dès la fin du VIIe siècle de notre ère, prit très solidement racine au Maroc. Par le traité de Protectorat, la France s'engageait à respecter les croyances et les protégés marocains; elle a scrupuleusement tenu ses engagements. En cela comme dans le reste, le maréchal Lyautey a tenu à donner l'exemple. Un jour qu'à Fès des notables musulmans l'invitaient à pénétrer dans l'un des sanctuaires les plus vénérés de la ville pour mieux lui témoigner l'estime dans laquelle ils le tenaient (1), il les remercia vivement pour cette exceptionnelle attention mais déclina l'invitation qui lui était faite; il savait bien qu'on attendait de lui ce geste. Le gouver-

nement du protectorat ne s'est pas contenté de maintenir ce qui existait, il a largement contribué à la renaissance de plusieurs institutions pieuses, en réorganisant et en améliorant le rendement des biens religieux dont les revenus sont consacrés à l'exercice du culte et aux bonnes œuvres. Grâce à ces ressources accrues, de nombreuses mosquées nouvelles ont pu être édifiées sur tout le territoire chrétien et, dans les villes de savoir, comme Fès, Meknès, Salé, Marrakech, on a restauré les médersas (2), ou même on en a créé de nouvelles.

Plusieurs villes du Maroc sont réputées comme les plus pittoresques et les mieux conservées du monde musulman tout entier. Qu'il s'agisse de Fès, de Salé, de Marrakech et de bien d'autres encore, on se trouvait en 1912 en présence d'ensembles architecturaux qui eussent souffert de trop grande proximité d'édifices d'un autre style. C'est pourquoi Lyautey — toujours lui — décida que les villes européennes qui ne pouvaient manquer de se juxtaposer aux anciennes villes marocaines devaient être nettement séparées. Cette politique permit aux antiques "médersas" (3) de conserver leur très grande originalité; elle a abouti à cet autre résultat que Marocains et Européens ne se gênent pas dans leurs existences quotidiennes et peuvent vivre sans heurts selon leurs mœurs particulières. La France en effet, n'a pas prétendu imposer ses mœurs aux Marocains, elle a répudié toute idée d'assimilation. Si le gouvernement du Protectorat a vivement encouragé les relations personnelles et les liens d'amitié entre Français et Marocains, il n'a pas voulu que ceux-ci pussent avoir à se plaindre de la présence d'une colonie européenne de plus en plus nombreuse. Ainsi Européens, Juifs et Musulmans vivent chacun dans leur quartier, célébrant à leur manière leurs fêtes et leurs joies. De même dans les campagnes, le gouvernement du Protectorat a pris soin de ne jamais aller contre les mœurs et coutumes en vigueur.

Nous avons, à plusieurs reprises, parlé de Lyautey parce que sa part dans l'élaboration du *modus vivendi* franco-marocain est très considérable. Mais il faut préciser que le gouvernement français et l'opinion publique française n'ont pas cessé de lui témoigner leur confiance et d'approuver son action. D'autre part, il se plaisait lui-même à dire que les résultats obtenus étaient imputables moins à lui-même qu'à son équipe; il avait réussi à grouper autour de lui une pléiade de Français de talent qui travaillaient d'un même cœur à l'œuvre commune et qui, formant à eux tous une bonne synthèse de la France, épaulaient vigoureusement leur "patron". Il s'agit donc bien d'une œuvre collective et non point de l'œuvre d'un seul homme; la meilleure preuve en est qu'après le départ de Lyautey, son équipe resta en place et continua à œuvrer dans le même sens, encouragée et soutenue par le gouvernement de Paris et par l'opinion publique française.

Il est possible que l'immense bouleversement de la seconde guerre mondiale entraîne des modifications dans les relations franco-marocaines, mais quelle que soit la formule à venir, on doit souhaiter qu'elle reste pénétrée de l'esprit qui a inspiré, dès leur début, les relations franco-marocaines, le respect mutuel des personnalités nationales, si bien assuré par la mise en pratique du traité de 1912.

R. LE TOURNEAU.

(2) Les médersas sont des édifices religieux où les étudiants en théologie venus de la campagne trouvent un logement et reçoivent un enseignement. Quelques-unes de ces médersas, qui datent du XIe siècle, comptent parmi les joyaux de l'art marocain.

(3) Mot arabe qui signifie: ville, qui, au Maroc, est spécialement employé pour désigner les agglomérations indigènes.

Accident de voitures

Orillia, Ont., 12. (C.P.) — Mme N. E. Carley, de Toronto, a été tuée et ses deux beaux-fils gravement blessés hier soir, alors que leur automobile est entrée en collision avec un camion chargé de poutrelles d'acier sur la route No 11, non loin de Orillia. Le conducteur du camion s'en est tiré indemne.

LE TROLLEYBUS DE LA RUE AMHERST

Une délégation demandera à la Commission des tramways que ce prochain service desserve la rue Laurier

Cet après-midi, un groupe de commerçants et autres contribuables de la rue Laurier, entre Brébeuf et Papineau, se présenteront devant la Commission des tramways en compagnie de M. J.-M. Savignac, conseiller municipal, et de quelques-uns de ses collègues de l'arrondissement numéro 7.

On demandera à la Commission de revoir la décision qu'elle a prise au sujet du parcours du prochain service de trolleybus, rue Amherst.

La délégation veut que les trolleybus passent par la rue Laurier et cela jusqu'à la rue Papineau, afin de ne pas laisser tout un district sans transport en commun.

Selon le projet de la Commission des tramways, le nouveau circuit doit tourner vers l'ouest, par la rue Saint-Gregoire, passer sous le tunnel de la rue Saint-Hubert, et s'engager ensuite sur la rue Christophe-Colomb.

PLAINTES PORTEES CONTRE LA POLICE DE MONTREAL

Par des présumés voleurs d'automobiles

Ottawa, 13 (C.P.) — Au cours d'une enquête concernant le vol de voitures, la Cour d'Ottawa a entendu hier après-midi des accusations de violence portées par les accusés contre la police de Montréal. Les accusés sont au nombre de quatre; il s'agit de William Olsen, 38 ans, John Seligman, 38 ans, Charles Spivak, tous trois de Montréal, et James Casey, de Cherry Beach, Ont. Olsen et Seligman ont déclaré que leurs dépositions faites à Montréal n'étaient pas conformes à la vérité car ils auraient déclaré "n'importe quoi" pour sortir des mains de la police de Montréal qui nous ont donné des coups". Les accusés prétendent qu'ils ont menti à la police de Montréal afin d'être envoyés à Ottawa "où les agents sont très bien".

Le détective Leblanc, de la police d'Ottawa, qui prit livraison des accusés, a été interrogé à ce sujet et Seligman a déclaré qu'à son arrivée, avant l'air de sortir d'une bataille, il lui manquait deux dents, ajoute le policier. D'autre part, le détective Daniel Brodeur, de Montréal, déclare qu'il n'a vu aucune marque sur le visage de l'inculpé au moment de son arrestation.

En ce qui concerne le vol de voitures, il semble s'agir d'un trafic parfaitement organisé. Les voitures étaient volées dans l'Ontario et vendues dans la province de Québec après avoir été maquillées: repeintes, pneus changés, numéro de moteur changé, etc.

L'assistant-directeur Wilfrid Bourdon, de la police montrealaise, assure que les accusés ont menti et cherché à s'attirer la sympathie de la population d'Ottawa.

Mort dans un incendie

Québec, 13. (D.N.C.) — Un commencement d'incendie causé par une explosion dans un garage de Lauzon, a entraîné, hier après-midi, la mort d'un sexagénaire. En effet, le propriétaire du garage, M. Omer Gosselin, âgé de 62 ans et 3 mois, en voulant éteindre les flammes qui menaçaient de ravager son établissement, a été asphyxié par une épaisse fumée qui se dégageait du brasier. Le Dr J.-P. Fortin, coroner du district de Lévis, présidera une enquête, aujourd'hui, pour établir les circonstances qui ont entouré ce dramatique incendie.

Au palais de Justice

Henri Carter, 31 ans, et Robert Strange, 24 ans, ont été tous deux condamnés, par le juge Guérin, à 7 ans, et deux ans de pénitencier à la suite d'un vol à main armée de \$1,900. Carter eut la plus lourde condamnation à la suite de son passé déjà très chargé. Les deux bandits avaient volé le directeur du café Chanteclerc à son domicile.

Aide fédérale à la Colombie

Ottawa, 13 (C.P.) — Un chèque de \$2,500,000 a été envoyé aujourd'hui au gouvernement de la Colombie britannique par le gouvernement fédéral, comme premier versement d'un octroi de \$5,000,000 pour venir en aide aux régions dévastées dernièrement par des inondations.

Lunettes, verres ophtalmiques

Examen de la vue

ALBANY PHILIP O.D.
ASSISTÉ D'OPTOMETRISTES
ET OPTICIENS DIPLOMÉS

BUREAU CHEZ
Dupuis Frères
MONTREAL

fermés LE SAMEDI durant l'été

VOYEZ NOS ANNONCES DANS LES JOURNAUX DE SAMEDI

Dupuis Frères

Café-Thé Confiture

ADOPTÉZ LES PRODUITS

DESJARDINS

RECONNU LES MEILLEURS

J.A. DESJARDINS
MONTREAL

Un point important

Une maison d'affaires, un homme de profession, une association s'annoncent par la qualité des imprimés qu'ils emploient. Pour avoir des imprimés de qualité, ayez recours aux services d'un imprimeur d'expérience.

DRESSEZ-VOUS A

L'IMPRIMERIE POPULAIRE

LIMITÉE

ÉDITEUR DU JOURNAL "LE DEVOIR"

430 EST, RUE NOTRE-DAME
MONTREAL BE 3361*